

CONCOURS EXTERNE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL

SESSION 2025

RÉPONSES À UNE SÉRIE DE QUESTIONS PAR DOMAINE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Réponses à une série de questions portant, au choix du candidat lors de son inscription, sur l'un des domaines suivants :

- a) Les finances, les budgets et l'intervention économique des collectivités territoriales ;**
- b) Le droit public en relation avec les missions des collectivités territoriales ;**
- c) L'action sanitaire et sociale des collectivités territoriales ;**
- d) Le droit civil en relation avec les missions des collectivités territoriales.**

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

**DOMAINE : DROIT CIVIL EN RELATION AVEC LES MISSIONS DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES**

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 2 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Pour les questions à 4 points, une réponse développée et structurée est attendue.

Question 1 (4 points)

Le changement de nom des personnes majeures.

Question 2 (4 points)

Le PACS : conclusion et dissolution.

Question 3 (2 points)

Quelles sont les différentes causes de divorce ?

Question 4 (2 points)

Qu'est-ce que la filiation et quels sont ses différents modes d'établissement ?

Question 5 (2 points)

Le contrat de bail commercial conclu par les collectivités territoriales : règles de passation.

Question 6 (2 points)

Est-il possible de nommer un enfant né sans vie ? Expliquez.

Question 7 (2 points)

Citez les droits et obligations de l'usufruitier.

Question 8 (2 points)

Expliquez la notion de domicile en droit civil.